

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par visioconférence le jeudi 25 juin 2026 à 19:30.

Personnes présentes : James Di Sano, président; Donna Anber, vice-présidente; Barbara Barrasso, vice-présidente substitut; Heather Appleby, Lorenzo Lagatta, Noémia Onofre de Lima, Bob Pellerin, Désirée Ramacieri et Melissa Wall, commissaires; Chloée Alary, Elena Ferrato et Tanya Minchella, commissaires-parents; Maya Lavictoire, représentante des élèves auprès du conseil, et Selenia Mell, directrice générale par intérim.

Autres personnes présentes : Anne-Marie Lavoie, directrice générale adjointe par intérim et directrice du Service des ressources humaines; Anna Sollazzo, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; Lynda da Silveira, directrice des Services pédagogiques; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Heather Halman, directrice de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle par intérim, Daniel Harvey, directeur du Service des ressources financières; Maxeen Jolin, directrice adjointe des Communications, Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Personnes absentes : Benny Catania, commissaire; Emma Lavictoire, représentante des élèves auprès du conseil; Amritha Venkata Krishnan et Oleksii Sivokon, représentants substituts des élèves auprès du conseil; et Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport.

Invité(e)s : Archie Cifelli et d'autres membres de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier.

Personnes invitées présentes sur la plateforme Zoom : Membre de la famille de Peter MacLaurin.

Le président ouvre la séance et vérifie le quorum auprès de la secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications. Le quorum est atteint.

HEURE : 19:32

0.0 Ouverture de la séance

0.1 Reconnaissance du territoire

Le président souhaite la bienvenue à toutes les personnes assistant à la séance en personne et en ligne, et demande à la vice-présidente de lire la reconnaissance du territoire.

J'aimerais rendre hommage à l'existence des Premières Nations en reconnaissant que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier se trouve sur le territoire traditionnel de la Nation kanien'keha:ka ou Nation mohawk.

Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la Nation mohawk est membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration, nous honorons notre relation avec les communautés autochtones et respectons l'histoire, la culture et la langue des premiers peuples du Canada.

1.0 Adoption de l'ordre du jour

La vice-présidente demande de déplacer un point en haut de l'ordre du jour de la séance de ce soir.

Modification de l'ordre du jour IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que l'ordre du jour soit modifié en déplaçant le point 7.1 *Conseil* afin qu'il soit immédiatement après le point 3.0 *Période de questions*.

CC-260625-CA-0108 La commissaire-parent Chloée Alary appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

Adoption de l'ordre du jour IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Heather Appleby que l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier contenu au document n° CC-SWLSB-2026/06/25-CA-001 soit adopté, avec la modification.

CC-260625-CA-0109

La commissaire Noémia Onofre de Lima appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

2.0 Approbation du procès-verbal du 27 mai 2026

**Approbation du procès-verbal
27 mai 2026** IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Noémia Onofre de Lima que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 27 mai 2026, dont les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

CC-260625-CA-0110

Appuyée par la commissaire-parent Elena Ferrato.

Adoptée à l'unanimité

Le président informe toutes les personnes présentes que le premier hommage que le Conseil des commissaires rendra ce soir est destiné à un homme avec qui il a eu le plaisir de collaborer pendant de nombreuses années. Il est quelqu'un qui fait constamment passer les autres en premier grâce à ses efforts philanthropiques ayant pour but l'amélioration de la commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Le président ajoute que cet homme ne se doute pas qu'on lui rend hommage ce soir pour ses années d'engagement auprès de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier (FSWL), d'abord comme vice-président de son conseil d'administration et maintenant comme président. Il soutient les initiatives de la FSWL et offre ses services professionnels lorsque nécessaire, ce qu'il fait discrètement, sans attendre de reconnaissance.

Le président, au nom du Conseil des commissaires et de toute la communauté scolaire, remercie Archie Cifelli, président de la FSWL, pour tout ce qu'il fait pour la Fondation et la commission scolaire.

M. Cifelli a exprimé sa gratitude, puis a présenté au président, au nom de la FSWL, un chèque de 15 000 \$.

Le président précise que ce don servira à acheter des ensembles d'ordinateurs portables pour les élèves dyslexiques. Chaque ensemble sera distribué aux élèves qui en bénéficieront le plus et comprendra un ordinateur portable, un casque d'écoute, une souris et un sac à dos.

Il poursuit en soulignant que la FSWL continue de faire une réelle différence dans la vie de nos élèves et qu'elle constitue un partenaire précieux pour soutenir leur réussite et leur bien-être.

Au nom du Conseil des commissaires et de toute la communauté de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, le président remercie Archie Cifelli et l'ensemble des membres de la FSWL pour ce généreux don ainsi que pour leur engagement et leur dévouement envers l'éducation publique.

3.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications explique les paramètres des deux périodes de questions de 20 minutes chacune. Elle attire l'attention des personnes visionnant la séance en ligne sur la section où il leur est possible d'inscrire des questions pour la deuxième période de questions.

Elle précise que la deuxième période de questions est exclusivement réservée aux points à l'ordre du jour. La période de questions n'est pas une plateforme de débats.

7.1 Conseil

7.1.1 Modification à la procédure n° 2025-CA-29 : *Désignation d'une ou d'un commissaire émérite*

**Modification à la
procédure n° 2025-CA-29 :
*Désignation d'une ou
d'un commissaire émérite***

CC-260625-CA-0111

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-260128-CA-0049, approuvant la procédure n° 2025-CA-29 : *Désignation d'une ou d'un commissaire émérite*;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite apporter des modifications à cette procédure;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications à la procédure n° 2025-CA-29 : *Désignation d'une ou d'un commissaire émérite*, telles qu'elles apparaissent au document n° CC-SWLSB-2026/06/25-CA-002.

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

7.1.2 Désignation d'une ou d'un commissaire émérite

Le président souligne qu'avant de procéder à cette résolution, il souhaiterait prendre un moment pour reconnaître l'importance de l'honneur que le Conseil des commissaires s'apprête à conférer, en déclarant ce qui suit :

Le titre de commissaire émérite est l'une des plus hautes distinctions que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier peut conférer à l'un(e) de ses commissaires. Il est réservé aux personnes dont le service, le leadership et l'engagement indéfectible ont laissé un héritage durable et significatif au sein de notre organisation et auprès des élèves, des familles et des communautés que nous servons.

Ce soir, nous avons le privilège et la responsabilité solennelle de conférer cet honneur à titre posthume à Peter MacLaurin.

M. MacLaurin a consacré plus de deux décennies de services distingués à cette commission scolaire. Son engagement indéfectible envers l'éducation publique, sa défense de l'apprentissage inclusif et son dévouement à servir la communauté anglophone du Québec continuent de se refléter dans les valeurs et le travail de cette institution.

Je tiens également à souhaiter la bienvenue à la famille de M. MacLaurin, qui se joint à nous ce soir par Zoom. Nous sommes honorés que vous ayez pu être parmi nous alors que nous reconnaissons l'ensemble de ses réalisations. Nous espérons que cette désignation constituera un hommage durable à sa vie consacrée au service public et qu'elle témoignera du profond respect et de la sincère gratitude que le Conseil des commissaires lui porte pour ses nombreuses contributions.

C'est avec beaucoup d'estime que nous procédons maintenant à l'adoption de la résolution visant à désigner Peter MacLaurin à titre de commissaire émérite de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Désignation d'une ou d'un commissaire émérite

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a établi la procédure n° 2025-CA-29 : *Désignation d'une ou d'un commissaire émérite*

CC-260625-CA-0112

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite conférer le titre de commissaire émérite à Peter MacLaurin, qui a été commissaire de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier de 1998 à 2020, en reconnaissance de sa passion, de sa vision et de son engagement envers la défense de l'accès à l'apprentissage inclusif et l'amélioration de l'éducation pour l'ensemble des élèves;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier désigne Peter MacLaurin à titre de commissaire émérite de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

Le président invite la commissaire Donna Anber à dire quelques mots à propos de Peter.

Je connaissais Peter depuis plus de 20 ans et, comme la plupart d'entre vous le savent, j'ai eu l'honneur de lui succéder au poste de commissaire de la circonscription 1, un énorme défi à relever.

Aujourd'hui, nous nous réunissons pour rendre hommage à un homme dont la voix était à la fois empreinte de conviction et de compassion dans la défense de l'équité, de l'accessibilité et de la résilience de la communauté.

Au Québec, la langue a toujours été plus qu'un moyen de communication : elle est un élément fondamental de l'identité, de la culture et des possibilités. Dans ce contexte complexe, Peter s'est distingué par sa défense fervente et indéfectible de l'éducation en anglais et des droits de la communauté anglophone.

Il comprenait quelque chose de fondamental : que l'éducation n'est pas seulement une question politique, mais une véritable bouée de sauvetage. Elle façonne l'avenir, ouvre des portes et contribue à l'ancrage des communautés. Pour les familles anglophones, en particulier dans les régions où elles sont minoritaires, l'accès à une éducation de qualité dans leur langue est essentiel pour préserver à la fois les possibilités et l'identité.

Il est resté ferme dans sa conviction que les communautés anglophones méritent d'être entendues, respectées et soutenues, non pas comme une considération secondaire, mais comme une partie intégrante du tissu social du Québec. Ses revendications n'ont jamais porté sur la division, mais plutôt sur l'inclusion et l'équilibre dans une province définie par sa diversité.

Les Laurentides ne se résument pas à la beauté des paysages, elles abritent des communautés dynamiques dont les besoins sont souvent négligés dans les débats politiques plus larges. Les écoles de langue anglaise dans cette région font face à des pressions uniques : l'évolution démographique et le défi constant de maintenir les ressources au sein de populations dispersées.

Peter a reconnu que ces établissements sont bien plus que des bâtiments : ils sont le cœur de leurs communautés. Ils rassemblent les familles, soutiennent l'identité locale et veillent à ce que les jeunes puissent grandir et apprendre.

Dans le cadre de ses interventions, Peter nous a rappelé que la géographie ne devrait jamais dicter la qualité de l'éducation dispensée aux enfants. Que ce soit dans un grand centre urbain ou en région, chaque élève mérite un accès égal, un respect égal et des chances égales.

En défendant l'éducation en anglais et les écoles des Laurentides, Peter MacLaurin nous a montré à quoi ressemble le vrai leadership. Il est fondé sur des principes, guidé par l'empathie et animé par la volonté de rester ferme face aux défis.

Son exemple nous motive à faire de même : écouter plus attentivement, s'exprimer plus audacieusement et agir plus équitablement. Car en fin de compte, la force d'une société se mesure non pas à la façon dont elle sert la majorité, mais à la manière dont elle protège et favorise l'épanouissement de ses communautés.

Jennifer MacLaurin Smith, la fille de M. MacLaurin, remercie sincèrement, au nom de sa famille, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier de rendre hommage à leur père, leur grand-père et leur frère, notant qu'il aurait été profondément honoré que ses années de service dans le domaine de l'éducation soient reconnues, car c'était sa vocation. Contribuer à la réussite des élèves québécois et les aider à bâtir un avenir meilleur tout en jouant un rôle actif dans le recrutement de membres du personnel de qualité était une véritable passion pour lui. Elle fait remarquer qu'il parlait souvent du dévouement de ses collègues commissaires et de leur engagement à toujours faire ce qui est le mieux pour les élèves. Il était fier des succès de la commission scolaire et aurait été touché par cette reconnaissance, car contribuer à l'éducation comptait énormément pour lui. Elle remercie la commission scolaire de poursuivre son excellent travail dans le secteur de l'éducation.

Robin MacLaurin, le frère de Peter, souligne que ce dernier aurait été honoré que son travail dans le domaine de l'éducation soit reconnu et il remercie la commission scolaire pour cet hommage.

Martha MacLaurin-Wood, la fille de Peter, a remercié la commission scolaire, notant que son père aurait été profondément touché par cet honneur. Elle exprime également l'espoir que quelqu'un relèvera le défi et poursuivra l'excellent travail de Peter.

4.0 Rapport du président

Le président commence la présentation de son rapport mensuel en citant Andrew Carnegie :

« Le travail d'équipe est la capacité de travailler ensemble vers une vision commune. »

Gouvernance, responsabilité, perfectionnement professionnel, politiques et mises à jour d'ordre général

Le président souligne ce qui suit :

- Engagement continu envers les priorités suivantes :
 - Responsabilité financière;
 - Soutien de la directrice générale par intérim et de la directrice générale adjointe par intérim;
 - Transparence;
 - Responsabilité – le *Code d'éthique* est toujours en cours d'élaboration et sera soumis pour autorisation de consultation à l'automne 2026;
 - Réforme des politiques;
- Participation à six rencontres, notamment à celle avec le maire de la Ville de Saint-Jérôme, Rémi Barbeau, pour discuter du développement à venir de la ville et du renforcement des relations entre la commission scolaire et la Ville;
- Humanis continue de soutenir la commission scolaire dans sa recherche d'une nouvelle direction générale et dans l'espoir qu'une annonce puisse être faite en juillet;

Événements dans les écoles et les centres

- 2 juin 2026 – Juin est le Mois de la Fierté, et le drapeau de la Fierté a été hissé au siège social pour honorer cet événement. Des élèves de l'école secondaire de Rosemère étaient sur place pour aider à hisser le drapeau. Le Mois de la Fierté est une occasion d'écouter et de comprendre la diversité;
- Le mois de juin est la période de remise des diplômes et, bien qu'il ait assisté à de nombreuses cérémonies, celle du CDC Vimont-Lachute se démarque, car elle est un rappel puissant qu'il n'y a pas d'âge limite pour donner une seconde chance à l'apprentissage. Félicitations à toutes les diplômées et tous les diplômés de la promotion 2026.

Événements dans la communauté

- 28 mai 2026 – Le Gala Laurier/les Étoiles Laurier a eu lieu et les réalisations et la persévérance de plusieurs élèves ont été reconnues dans diverses catégories;
- 11 juin 2026 – Le Gala souper homard annuel a permis de recueillir environ 75 000 \$ pour la FSWL. La commission scolaire remercie la FSWL pour son soutien continu. Un remerciement particulier est adressé à la directrice adjointe des communications du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications ainsi qu'à la technicienne en arts graphiques pour tout le travail qu'elles accomplissent pour la FSWL;
- 3, 4 et 9 juin 2026 – Présence à diverses célébrations à l'occasion de la Fête de la République italienne;

Visites des écoles et des centres

- Il n'y a pas eu de visites d'écoles ou de centres;

Déclarations, remarques, communiqués de presse et faits saillants

- Aucune déclaration à signaler;
- Des discours ont été prononcés lors des cérémonies de remise des diplômes du CDC Pont-Viau et du CDC Vimont-Lachute;
- 4 juin 2026 – L'Association des commissions scolaires anglophones du Québec a publié un communiqué de presse mettant en garde contre les graves répercussions du projet de loi 8 proposé par le gouvernement du Québec : *Loi encadrant la langue de l'enseignement en formation professionnelle et en formation générale des adultes*.

Le président souhaite à toutes et à tous un bel été.

4.1 Événements dans la communauté – Faits saillants des commissaires

- La commissaire Heather Appleby a assisté à une production musicale divertissante à l'école primaire Pierre-Elliott-Trudeau et remercie les élèves, le personnel et les parents pour cette merveilleuse soirée;
- La commissaire Donna Anber a souligné qu'elle avait assisté à sept cérémonies de remise de diplômes ce printemps et souligne qu'il s'agissait de l'un des aspects les plus agréables de son rôle de commissaire;
- La commissaire Barbara Barrasso indique ce qui suit :
 - L'école primaire Terry-Fox a participé au nettoyage communautaire annuel du parc Lucerne;
 - 18 juin 2026
 - Présence à la remise des diplômes des élèves de la 6^e année de l'école primaire Terry-Fox avec la commissaire-parent Elena Ferrato;
 - Présence à la cérémonie de remise de diplômes des élèves de la 6^e année de l'école primaire Twin Oaks avec la commissaire Heather Appleby;
- La représentante des élèves auprès du conseil, Maya Lavictoire, félicite la promotion 2026 et souhaite aux élèves qui assisteront à leur bal des finissants de profiter pleinement de leur soirée;
- La commissaire Noémia Onofre de Lima mentionne ce qui suit :
 - Elle remercie les directions, les directions adjointes et le personnel scolaire pour leurs efforts tout au long de l'année;
 - Participation à l'événement Model the Way, qu'elle a trouvé très touchant;
 - Présence aux cérémonies de remise des diplômes des écoles primaires John F. Kennedy et Souvenir;
 - Elle remercie le président et les autres commissaires d'avoir travaillé sans relâche au cours de cette année éprouvante, marquée par des compressions budgétaires et des changements importants.

5.0 Rapport de la direction générale par intérim

La directrice générale par intérim présente son rapport mensuel en commentant les points suivants :

Depuis la dernière séance du conseil des commissaires

- Le nombre de visites des écoles et des centres au cours de l'année scolaire 2025-2026 s'élève maintenant à 37;
- Participation à des réunions avec ses homologues des commissions scolaires, le MEQ et le comité des parents, et présence au Forum des DG et à deux réunions des administratrices et administrateurs;
- Présence aux cérémonies de remise des diplômes à l'école secondaire Mountainview, au CDC Pont-Viau et à l'académie de Sainte-Agathe;

Inscriptions préliminaires

- Les inscriptions préliminaires en date du 17 juin 2026 indiquent 125 élèves de plus par rapport aux inscriptions officielles pour 2025-2026;
- Les inscriptions continueront d'évoluer au cours de l'été;

Plan de redressement financier 2026-2027

- Le MEQ a demandé à la commission scolaire un plan de redressement financier précisant comment elle procédera pour pallier son déficit de 7 500 000 \$;
- Plusieurs facteurs ont contribué à ce déficit :
 - Coûts de transport;
 - Besoins accrus des élèves;
 - Coûts des absences des membres du personnel imputables à la CNESST;
 - Changements dans les effectifs;
 - Réductions budgétaires provinciales;
- Tous les aspects du budget sont en cours d'analyse afin de rétablir la stabilité financière tout en n'affectant pas les services aux élèves;

Occasions de fierté

- 28 mai 2026 – Le Gala Laurier/les Étoiles Laurier a eu lieu et le volet gala a honoré 213 élèves pour leurs réalisations exceptionnelles sur le plan de la réussite scolaire, des arts, de l'engagement communautaire, de la persévérance scolaire et des sports. Environ 1 200 spectatrices et spectateurs ont assisté au spectacle fort divertissant des Étoiles Laurier qui mettait en vedette 19 élèves artistes. Des bourses totalisant 2 500 \$ ont été accordées par la FSWL, la Caisse Desjardins Thérèse-de-Blainville et le comité de parents;
- La Fondation Terry Fox nous a transmis une lettre exprimant sa gratitude pour les 79 649 \$ amassés par les écoles de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier en soutien à la recherche sur le cancer;
- Félicitations aux élèves de la promotion 2026;

Événements à venir

- École d'été 2026
 - Le programme d'enrichissement d'été offert aux élèves de la 1^{re} et de la 2^e secondaire se déroulera du 9 au 22 juillet 2026;
 - La session préparatoire aux examens d'été pour la 3^e secondaire se tiendra du 13 au 24 juillet 2026, et les examens auront lieu du 23 au 30 juillet 2026;
 - La session préparatoire aux examens d'été pour la 4^e et la 5^e secondaire se tiendra du 13 au 24 juillet 2026, et les examens auront lieu du 27 juillet au 5 août 2026;

Formation professionnelle

- Août 2026 à juin 2027 – Secretarial Studies (secrétariat)
- 22 septembre 2026 au 9 avril 2027 – Support for Assistive Services in Health and Social Services Institutions (soutien aux services d'assistance en établissement de santé et de services sociaux)

Formation générale des adultes

- Tous les programmes offerts dans le cadre de la formation générale des adultes peuvent être consultés sur le site Web de la commission scolaire;

Jours de match de la CSSWL

- 10 juillet 2026 – Jour de match de l'Alliance de Montréal en l'honneur de la CSSWL à l'Auditorium de Verdun. La Fondation Sir-Wilfrid-Laurier recevra un don de 3,00 \$ pour chaque billet vendu;
- 12 octobre 2026 – Jour de match des Allouettes de Montréal en l'honneur de la CSSWL au Stade Percival-Molson.

6.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'est présenté.

7.0 Décisions du conseil

7.2 Service des affaires juridiques, corporatives et des communications

7.2.1 Jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires et du comité exécutif 2026-2027

7.2.1.1 Conseil des commissaires

Jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires et du comité exécutif 2026-2027

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique*, le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires doivent être fixés par un règlement;

ATTENDU QU'aucun règlement ne peut être adopté par une commission scolaire à moins de donner un avis public conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Conseil des commissaires

ATTENDU QU'un avis public a été donné relativement aux modifications au règlement n° BL2000-CA-05 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* et qu'une copie du projet de règlement a été transmise à chaque conseil d'établissement et au comité de parents;

CC-260625-CA-0113

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Lorenzo Lagatta que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications au règlement n° BL2000-CA-05 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, lesquelles établissent les dates des séances pour l'année scolaire 2026-2027, telles qu'elles apparaissent au document n° CC-SWLSB-2026/06/25-CA-003;

ET QUE le règlement entre en vigueur le jour de la publication de l'avis public à ce sujet, conformément à l'article 394 de la *Loi sur l'instruction publique*.

La commissaire-parent Tanya Minchella appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

7.2.1.2 Comité exécutif

Jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires et du comité exécutif 2026-2027

ATTENDU QUE, en vertu des articles 162 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*, le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du comité exécutif doivent être fixés par un règlement;

ATTENDU QU'aucun règlement ne peut être adopté par une commission scolaire à moins de donner un avis public conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Comité exécutif

CC-260625-CA-0114

ATTENDU QU'un avis public a été donné relativement aux modifications au règlement n° BL2008-CA-15 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* et qu'une copie du projet de règlement a été transmise à chaque conseil d'établissement et au comité de parents;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tanya Minchella que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications à la procédure n° BL2008-CA-15 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, lesquelles établissent les dates des séances pour l'année scolaire 2026-2027, telles qu'elles apparaissent au document n° CC-SWLSB-2026/06/25-CA-004;

ET QUE le règlement entre en vigueur le jour de la publication de l'avis public à ce sujet, conformément à l'article 394 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Le commissaire Bob Pellerin appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

7.2.2 Plan de gestion des risques 2026-2027

Plan de gestion des risques 2026-2027

CC-260625-CA-0115

ATTENDU QUE le Conseil du trésor a adopté la *Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle*;

ATTENDU QUE la directive fait obligation à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier d'adopter, pour chaque exercice financier, un plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle;

ATTENDU QU'un nouveau *Plan de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle* a été préparé pour 2026-2027;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que, sur recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte le *Plan de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle 2026-2027*, tel qu'il apparaît au document n° CC-SWLSB-2026/06/25-CA-005.

Appuyée par la commissaire-parent Elena Ferrato.

Adoptée à l'unanimité

7.2.3 Calendrier administratif 2026-2027

Calendrier administratif 2026-2027

CC-260625-CA-0116

ATTENDU QU'en vertu de la section 6.1 de la procédure n° P2013-CA-08 *Comités consultatifs*, le conseil des commissaires doit établir, pour chaque année scolaire, un calendrier administratif qui inclura au moins trois (3) réunions pour chaque comité;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Noémia Onofre de Lima que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le calendrier administratif 2026-2027, tel qu'il apparaît au document n° CC-SWLSB-2026/06/25-CA-006.

Le commissaire Bob Pellerin appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

7.3 Ressources financières

7.3.1 Modification de la *Politique de remboursement des dépenses applicable aux commissaires et au personnel de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* – (annexe 1)

**Modification de la
Politique de
remboursement des
dépenses applicable aux
commissaires et au
personnel de la
Commission scolaire Sir-
Wilfrid-Laurier (annexe 1)**

ATTENDU QUE l'annexe 1 de la politique n° 1999-FR-01 : *Politique de remboursement des dépenses applicable aux commissaires et au personnel de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* établit les taux de remboursement pour certaines dépenses encourues par les membres du personnel dans l'exercice de leurs fonctions;

ATTENDU QUE cette annexe fait l'objet d'une révision annuelle;

CC-260625-FR-0117

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications à l'annexe 1 de la politique n° 1999-FR-01 : *Politique de remboursement des dépenses applicable aux commissaires et au personnel de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* pour refléter les taux de remboursement qui apparaissent au document n° CC-SWLSB-2026/06/25-FR-001, en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2026;

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

7.4 Ressources humaines

7.4.1 Nomination d'une régisseuse ou d'un régisseur des services de l'entretien – Architecture

**Nomination d'une
régisseuse ou d'un
régisseur des services de
l'entretien – Architecture**

ATTENDU QU'un poste de régisseuse ou régisseur des services de l'entretien – architecture au sein du Service des ressources matérielles et du transport est actuellement vacant;

CC-260625-HR-0118

ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représenté(e)s par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier* (les politiques de gestion);

ATTENDU QUE des entrevues ont eu lieu le 25 mai 2026;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Elena Ferrato que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme M. Jean-Jude Chéry au poste de régisseur des services de l'entretien – architecture à compter du 10 août 2026, conformément aux politiques de gestion de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

7.5 Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire

7.5.1 Révision des bassins d'alimentation et de l'utilisation des bâtiments à Laval – Autorisation de consultation

Le président indique qu'avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, il aimerait donner un peu de contexte à l'avis public qui est présenté ce soir et ajoute ce qui suit :

La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est engagée dans la planification à long terme depuis plusieurs années afin de s'assurer que nos écoles continuent de répondre aux besoins changeants de nos élèves et de nos communautés. Ce travail comprenait notamment l'analyse des tendances des inscriptions, l'examen de l'usage de nos installations, l'écoute des familles qui ont quitté notre commission scolaire et l'exploration de nouvelles façons de renforcer et de promouvoir nos écoles dans les trois régions que nous desservons.

Dans le cadre de cette planification, nous avons également reconnu que chaque région fait face à des réalités uniques. Depuis 2020, les inscriptions ont diminué de façon importante à Laval, soit de près de 600 élèves. Par conséquent, nous devons examiner attentivement la façon dont nous utilisons nos bâtiments et l'espace disponible afin de nous assurer qu'ils continuent de servir les élèves de manière efficace et durable.

Cet examen implique de prendre en compte une gamme d'options, y compris la possibilité de regrouper des écoles, tout en explorant aussi les possibilités de mieux répondre aux besoins des élèves grâce à des programmes spécialisés et à l'utilisation stratégique de nos installations.

L'avis public soumis au conseil des commissaires ce soir n'est pas le début de ce travail. Il constitue plutôt la continuation et la prochaine étape d'un processus de planification réfléchi qui est en cours depuis un certain temps. Bien que le contexte financier actuel ait accru l'urgence de ces discussions, la nécessité de revoir notre empreinte scolaire à Laval avait déjà été identifiée dans le cadre de notre planification à long terme.

Je tiens également à reconnaître que le moment choisi pour donner cet avis, à la fin de l'année scolaire et à la veille des vacances d'été, est loin d'être idéal. Cependant, la Loi sur l'instruction publique exige que cet avis soit publié avant le 1^{er} juillet afin de laisser suffisamment de temps pour l'analyse, la consultation publique et un examen approfondi avant toute prise de décision. Bien que l'avis soit publié maintenant, les consultations auront lieu cet automne et aucun changement découlant de ce processus n'entrera en vigueur avant le 1^{er} juillet 2027.

Nous reconnaissons que ces conversations sont profondément importantes. Les écoles sont bien plus que des bâtiments : ce sont des lieux d'apprentissage, d'appartenance et de vie communautaire. Elles ont une importance durable pour les élèves, les familles, le personnel et les communautés qu'elles desservent.

Pour cette raison, je tiens à préciser qu'aucune décision n'a été prise. Le processus de consultation permettra de présenter différentes options, de recueillir des commentaires et d'être à l'écoute des préoccupations et des différents points de vue avant de prendre toute décision finale.

En même temps, nous avons la responsabilité, en tant que gestionnaires de l'éducation publique, de veiller à ce que nos ressources soient gérées judicieusement et que nos décisions continuent de soutenir des possibilités éducatives de la plus haute qualité pour les élèves d'aujourd'hui et de demain. Ce ne sont pas des discussions faciles, mais elles sont nécessaires si nous voulons construire un avenir durable tout en gardant les élèves au centre de chaque décision que nous prenons.

Nous communiquerons directement avec les familles et le personnel des écoles et centres concernés, et nous fournirons également des informations à l'ensemble des parents et des membres du personnel de la commission scolaire. Une section dédiée de notre site Web servira de source centrale d'information, y compris les échéanciers, les mises à jour, les questions fréquemment posées et les documents de consultation, et ce, tout au long du processus.

Nous reconnaissons également que certaines familles et certains membres du personnel pourraient souhaiter faire part de leurs réflexions avant les séances publiques qui auront lieu en octobre. Pour cette raison, un formulaire de rétroaction sera disponible sur notre site Web tout au long de l'été afin que toute personne souhaitant proposer des idées, poser des questions ou exprimer des préoccupations puisse le faire.

J'encourage les membres de notre communauté scolaire, parents, élèves, membres du personnel et partenaires communautaires à participer au processus de consultation cet automne. Nous devons travailler ensemble pour optimiser nos infrastructures à Laval et maximiser les ressources et les services offerts à nos élèves, tout en façonnant l'avenir de l'éducation publique anglophone à Laval.

**Révision des bassins
d'alimentation et de
l'utilisation des bâtiments
à Laval – Autorisation de
consultation**

CC-260625-TS-0119

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doit optimiser l'utilisation de ses infrastructures dans la région de Laval afin de protéger les principaux services éducatifs pour l'ensemble des élèves, tout en améliorant l'efficacité opérationnelle;

ATTENDU QUE les bassins d'alimentation dans les secteurs de Vimont, d'Auteuil et de Duvernay, ainsi que dans les secteurs de Chomedey et de Fabreville doivent être revus;

ATTENDU QUE l'utilisation actuelle des bâtiments mis à la disposition des écoles de Laval doit être revue en tenant compte de leurs effectifs scolaires par rapport à leur capacité fonctionnelle;

ATTENDU QUE le Centre de développement des compétences Laurier – Vimont (CDC Vimont) doit être relocalisé, car son bail arrive à échéance en juin 2027;

ATTENDU QU'une consultation publique est requise en ce qui concerne l'orientation et les critères que la commission scolaire envisage pour la modification des zones de fréquentation scolaire et l'utilisation de ses bâtiments;

ATTENDU QUE conformément à la politique n° 2007-TS-02 : *Politique relative au maintien ou à la fermeture d'écoles et à tout changement des services éducatifs dispensés dans une école* (la Politique) le conseil des commissaires doit adopter une résolution en principe pour enclencher la consultation;

ATTENDU QUE, conformément à la Politique, la Commission scolaire doit amorcer la consultation par la publication d'un avis public annonçant la tenue d'assemblées publiques;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la publication d'un avis public annonçant la tenue d'assemblées publiques, tel qu'il apparaît au document n° CC-SWLSB-2026/06/25-TS-001.

QUE toutes les parties prenantes concernées de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier soient consultées conformément à la Politique mentionnée ci-dessus, en particulier celles des établissements suivants : écoles primaires Saint-Vincent, Saint-Paul, Terry-Fox, Souvenir, Twin Oaks, Our Lady of Peace et Crestview, de même que l'école alternative Phoenix et le CDC Vimont;

ET QUE la consultation se termine officiellement le 18 décembre 2026.

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

7.6 Services pédagogiques

7.6.1 École à projet particulier

École à projet particulier

CC-260625-ED-0120

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a lancé, en 2018, le processus de création d'une école à projet particulier en vertu de la section 240 de la *Loi sur l'instruction publique* à la suite d'une demande et d'un fort soutien des parents et de la communauté;

ATTENDU QUE le comité de parents a adopté la résolution n° PC20180607-03 le 7 juin 2018 et que le conseil des commissaires a adopté la résolution n° CC-180627-CA-0148 le 27 juin 2018, demandant l'autorisation ministérielle pour une école à projet particulier mettant l'accent sur les STIM;

ATTENDU QU'un travail substantiel a été réalisé entre 2018 et 2021, notamment la consultation des parents, du personnel enseignant et des parties prenantes, l'élaboration de programmes, l'analyse des installations et les diverses soumissions au ministère de l'Éducation;

ATTENDU QUE le projet a été mis en pause pour diverses raisons, notamment la pandémie de COVID-19, mais que le besoin d'améliorer la rétention des élèves et d'offrir une option d'enseignement secondaire distinctive à Laval demeure;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite réexaminer et renouveler cette initiative dans le cadre de sa planification plus large des services éducatifs à Laval;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que le conseil des commissaires réaffirme sa volonté d'établir une école à projet particulier en vertu de l'article 240 de la *Loi sur l'instruction publique*;

QUE les travaux préparatoires et les consultations effectués, de même que la documentation préparée entre 2018 et 2021 soient reconnus comme le fondement de la demande renouvelée;

ET QUE la directrice générale par intérim soit mandatée pour prendre toutes les mesures nécessaires afin de rétablir la demande auprès du ministère de l'Éducation et de toutes les autres parties prenantes, au besoin.

Le commissaire Bob Pellerin appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

8.0 Points d'information**8.1 Rapports des comités consultatifs****8.1.1 Comité de vérification**

Aucun rapport n'est présenté.

8.1.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Les rapports du comité de gouvernance et d'éthique sont compris au fichier de la séance.

8.1.3 Comité des ressources humaines

Les rapports du comité des ressources humaines sont compris au fichier de la séance.

8.1.4 Comité consultatif sur la réussite scolaire

Les rapports du comité consultatif sur la réussite scolaire sont compris au fichier de la séance.

8.2 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Aucun rapport n'est présenté.

8.3 Rapport des commissaires-parents**8.3.1 Comité de parents**

Le rapport du comité de parents est compris au fichier de la séance.

8.3.2 Comité consultatif EHDAA

Aucun rapport n'est présenté.

8.4 Rapport de l'ACSAQ

Aucun rapport n'est présenté.

8.5 Rapport du comité central des élèves

Aucun rapport n'est présenté.

8.6 Rapports sur le Congrès printanier de l'ACSAQ 2026

Les rapports sur le Congrès printanier de l'ACSAQ sont compris au fichier de la séance.

Maya Lavictoire, représentante des élèves auprès du conseil, exprime sa gratitude envers le conseil des commissaires pour l'avoir si bien accueillie à la table, pour son dévouement envers l'ensemble des élèves et pour sa volonté d'améliorer la communauté scolaire.

9.0 Période de questions (20 minutes)

Le président demande si les membres du public ont des questions concernant les points à l'ordre du jour de ce soir.

Le public n'a posé aucune question et la secrétaire générale confirme qu'il n'y a pas de questions en ligne.

10.0 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

11.0 Questions diverses

Il n'y a aucune question diverse.

12.0 Clôture de la séance

Clôture de la séance IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso de lever la séance.

CC-260625-CA-0121 La commissaire-parent Tanya Minchella appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité

HEURE : 20:29

PROCHAINE SÉANCE → ORDINAIRE → 30 septembre 2026